

États financiers de

FONDS QUÉBEC EN FORME

31 mars 2012

FONDS QUÉBEC EN FORME

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État des apports reportés	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Fonds Québec en forme

Nous avons réalisé l'audit des états financiers ci-joints de Fonds Québec en forme, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des apports reportés, des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fonds Québec en forme au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Samson Biloué
Debitte & Tardie S. e.n.c.r.l.

Trois-Rivières, le 20 juin 2012

¹FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A109771

FONDS QUÉBEC EN FORME

État des apports reportés

Exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	102 144 632	91 752 347
VARIATION DE L'EXERCICE		
Apports de l'exercice		
Apport Fondation Lucie et André Chagnon	20 000 000	24 000 000
Apport Gouvernement du Québec	22 000 000	24 000 000
Revenus de placements	2 066 516	2 005 910
Autres revenus	75 103	107 600
Apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	613 096	576 990
	44 754 715	50 690 500
Charges de l'exercice		
Soutien aux projets	41 083 167	35 137 981
Frais généraux et administratifs	4 002 140	4 603 242
Élimination d'apports à recevoir (note 14)	6 000 000	-
	51 085 307	39 741 223
	(6 330 592)	10 949 277
Apports afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels de l'exercice	276 543	556 992
VARIATION DE L'EXERCICE	(6 607 135)	10 392 285
SOLDE À LA FIN	95 537 497	102 144 632

FONDS QUÉBEC EN FORME

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
PRODUITS		
Apports utilisés	48 330 592	37 050 723
Apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	613 096	576 990
Revenus de placements	2 066 516	2 005 910
Subvention - Secrétariat aux Affaires Autochtones et Gouvernement du Québec (note 10)	40 669	28 600
Autres	34 434	79 000
	51 085 307	39 741 223
CHARGES		
Soutien aux projets		
Subventions aux communautés locales	20 202 932	17 580 136
Subventions aux projets régionaux	1 698 095	465 000
Subventions aux projets nationaux	8 633 723	6 914 416
	30 534 750	24 959 552
Salaires et avantages sociaux	7 185 481	7 161 873
Contrats de services et honoraires	1 377 683	1 079 445
Frais de déplacements et de représentation	980 120	962 916
Frais de communication et frais de bureau	794 002	764 185
Amortissement des immobilisations corporelles	190 850	176 823
Amortissement des actifs incorporels	20 281	33 187
	10 548 417	10 178 429
	41 083 167	35 137 981
Frais généraux et d'administration		
Salaires et avantages sociaux	1 462 380	1 694 874
Frais de déplacements et de représentation	108 161	115 643
Frais de communication et frais de bureau	601 675	790 247
Honoraires	1 427 959	1 635 498
Amortissement des immobilisations corporelles	239 158	316 576
Amortissement des actifs incorporels	162 807	50 404
	4 002 140	4 603 242
Élimination d'apports à recevoir (note 14)	6 000 000	-
	51 085 307	39 741 223
Excédent des produits sur les charges	-	-
Actifs nets à la fin	-	-

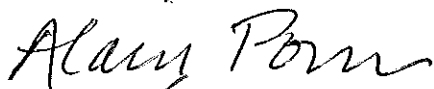
FONDS QUÉBEC EN FORME

Bilan

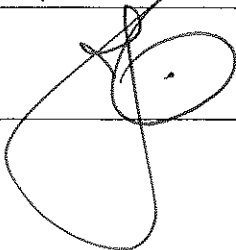
au 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse (note 3)	6 252 579	2 882 717
Placements à court terme (note 4)	36 013 449	48 714 763
Débiteurs (note 5)	298 706	350 437
Apports à recevoir	1 750 000	9 666 667
Frais payés d'avance	98 269	59 358
	44 413 003	61 673 942
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	53 559 584	41 806 438
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	601 679	910 002
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	368 908	397 138
	98 943 174	104 787 520
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	2 334 409	1 295 095
Subventions reportées (note 10)	100 681	40 653
	2 435 090	1 335 748
APPORTS REPORTÉS	95 537 497	102 144 632
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS (note 11)	970 587	1 307 140
	98 943 174	104 787 520
ACTIFS NETS	98 943 174	104 787 520

AU NOM DU CONSEIL



, administrateur



, administrateur

FONDS QUÉBEC EN FORME

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	-	-
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Rendement capitalisé aux placements	(2 004 224)	(1 142 118)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(613 096)	(576 990)
Amortissement des immobilisations corporelles	430 008	493 399
Amortissement des actifs incorporels	183 088	83 591
	(2 004 224)	(1 142 118)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	9 028 830	(9 859 111)
	7 024 606	(11 001 229)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(46 600 000)	(51 530 129)
Produit de la cession de placements	49 552 391	46 510 315
Acquisition d'immobilisations corporelles	(121 685)	(204 342)
Acquisition d'actifs incorporels	(154 858)	(371 843)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	19 193
	2 675 848	(5 576 806)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés	42 000 000	48 000 000
Diminution des apports reportés	(48 330 592)	(37 050 723)
	(6 330 592)	10 949 277
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 369 862	(5 628 758)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 882 717	8 511 475
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	6 252 579	2 882 717

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Organisme résulte de la fusion des organismes Québec en Forme et Société de gestion du fonds pour la promotion des saines habitudes de vie conformément à ses statuts de fusion datés du 1 octobre 2010 en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est exempté des impôts sur le revenu. Il a pour mission de mobiliser les personnes et toute la société québécoise à agir en faveur de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation, essentiels au plein développement des jeunes québécois.

Les jeunes québécois ont une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, deux (2) habitudes de vie reconnues par les communautés locales et par toute la société comme des éléments essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des dépôts à terme qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture.

Les revenus d'intérêts sur les placements dans des dépôts à terme sont inclus dans les revenus de placements de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement (encaisse, débiteurs et apports à recevoir), l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements dans des dépôts à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et charges à payer.

Constatation des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement, basé sur le coût moins la valeur résiduelle, réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée et taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	durée du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de trois (3) ans.

Réduction de valeur

Une réduction de valeur doit être comptabilisée lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme. L'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises par la suite.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont amortis sur la même base que les immobilisations corporelles et actifs incorporels qui ont donné droit à ces crédits.

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent : la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et des apports à recevoir, les durées de vie utiles des actifs à long terme et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Avantages sociaux du régime de retraite

L'Organisme participe au REER collectif de ses employés. La charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise de l'Organisme pour l'exercice. L'Organisme a versé 301 946 \$ (288 342 \$ en 2011) à titre de cotisation pour l'exercice.

Subventions aux communautés locales, aux projets régionaux et aux projets nationaux

Les subventions versées aux communautés locales, aux projets régionaux et aux projets nationaux sont enregistrées selon les décaissements de l'exercice, en conformité avec les ententes signées entre les deux parties. Ces décaissements ont été réduits pour tenir compte des sommes non dépensées par les regroupements pour leur exercice financier terminé le 30 juin 2011.

3. ENCAISSE

	2012	2011
	\$	\$
Compte Avantage Entreprises Desjardins	3 504 209	2 558 818
Compte Épargne avec opérations	2 741 711	317 240
Petite caisse	750	750
Dépôts remboursables	5 909	5 909
	<u>6 252 579</u>	<u>2 882 717</u>

4. PLACEMENTS À COURT TERME

	2012	2011
	\$	\$
Dépôts à terme, dont certains sont rachetables à la date anniversaire, de 0,95 % à 2,66 %, échéant entre avril 2012 et décembre 2012 (coût : 35 691 413 \$ et 48 364 682 \$ en 2011)	36 013 449	48 714 763

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

5. DÉBITEURS

	2012	2011
	\$	\$
Comptes à recevoir	16 612	24 493
Sommes à recevoir de communautés locales	62 053	33 747
Subventions à recevoir	44 550	34 367
Taxes à la consommation	175 491	257 830
	<u>298 706</u>	<u>350 437</u>

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2012	2011
	\$	\$
Dépôts à terme, dont certains sont rachetables à la date anniversaire, de 1,20 % à 2,70 %, échéant entre juin 2013 et mars 2015 (coût : 53 124 736 \$ et 41 103 755 \$ en 2011)	53 559 584	41 806 438

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			Valeur nette	
	Coût	Amortissement cumulé	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	939 514	604 125	335 389	453 369
Matériel informatique	601 069	501 730	99 339	126 403
Améliorations locatives	1 007 748	840 797	166 951	330 230
	<u>2 548 331</u>	<u>1 946 652</u>	<u>601 679</u>	<u>910 002</u>

8. ACTIFS INCORPORELS

			Valeur nette	
	Coût	Amortissement cumulé	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Durée de vie limitée				
Logiciels et site Web	891 980	523 072	368 908	397 138

Le montant d'actifs incorporels acquis au cours de l'exercice est de 154 858 \$ (371 843 \$ en 2011).

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2012	2011
	\$	\$
Créditeurs	583 545	455 627
Subventions à payer	598 192	-
Salaires	794 026	722 509
Sommes dues à l'État	275 246	116 959
Sommes dues comme fiduciaire	83 400	-
	<u>2 334 409</u>	<u>1 295 095</u>

10. SUBVENTIONS REPORTÉES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des subventions totalisant 104 750 \$ concernant des ententes de financement avec le Secrétariat aux Affaires Autochtones et le Gouvernement du Québec. Ces subventions seront constatées à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées.

Au cours de l'exercice, un montant de 40 669 \$ (28 600 \$ en 2011) a été constaté à titre de produit à l'état des résultats sous le poste « Subvention - Secrétariat aux Affaires Autochtones et Gouvernement du Québec ». Le solde des subventions reportées s'élève à 100 681 \$ au 31 mars 2012 dont 95 681 \$ a trait à la Subvention - Secrétariat aux Affaires Autochtones et Gouvernement du Québec.

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à leurs acquisitions. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début	1 307 140	1 387 929
Plus : apports reçus	276 543	556 992
Moins : opérations entre apparentés (note 13)	-	60 791
Moins : apports utilisés afférents aux immobilisations	613 096	576 990
Solde à la fin	<u>970 587</u>	<u>1 307 140</u>

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

12. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé à verser, au cours des trois (3) prochains exercices, des subventions à des partenaires afin qu'ils développent des plans d'action qui répondent à la fois aux besoins et aux objectifs des communautés ainsi qu'à ceux de l'Organisme.

L'Organisme a aussi signé des ententes de subventions dont les échéances vont jusqu'en 2016 avec des promoteurs pour soutenir des plans d'action qui répondent à la fois aux besoins et aux objectifs des communautés ainsi qu'à ceux de l'Organisme.

Le solde des engagements à verser aux partenaires et promoteurs se chiffre à 20 618 323 \$.

L'Organisme, les partenaires et promoteurs se réservent le droit de mettre fin aux ententes suite à un avis préalable de 30 jours.

L'Organisme s'est également engagé à verser à des commissions scolaires, au cours du prochain exercice, des sommes en vertu de différents contrats de service pour différents contrats de service en ressources humaines. L'Organisme a aussi conclu des ententes de collaboration, au cours du prochain exercice, avec différents organismes, pour des services à titre d'agents de mobilisation auprès des partenaires. Ces engagements totalisent 640 234 \$.

Finalement, l'Organisme loue des bureaux, de l'équipement de bureau et du matériel roulant en vertu de baux de location-exploitation qui viennent à échéance entre juin 2012 et mars 2017. Les loyers futurs s'élèveront à 1 440 056 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq (5) prochains exercices :

	<u>\$</u>
2013	508 708
2014	423 877
2015	311 004
2016	171 650
2017	24 817

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Organisme a reçu de la Fondation Lucie et André Chagnon des subventions d'un montant de 20 000 000 \$ (24 000 000 \$ en 2011).

L'Organisme a également reçu du Gouvernement du Québec des subventions d'un montant de 22 000 000 \$ (24 000 000 \$ en 2011), dont un montant de 1 750 000 \$ est comptabilisé à titre d'apports à recevoir au 31 mars 2012.

La Fondation Lucie et André Chagnon et le Gouvernement du Québec ont convenu de nommer chacun six (6) administrateurs qui siègent au conseil d'administration de l'Organisme.

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

L'Organisme a signé une convention de partenariat avec d'autres partenaires afin de mettre sur pied un centre de partage de coûts pour la gestion des technologies de l'information. Ainsi, l'organisme Regroupement Synergitic a été créé en date du 1 octobre 2010. L'Organisme s'est engagé à pourvoir au financement des affaires et des activités de Regroupement Synergitic pour la durée de la convention dont l'échéance est le 31 mars 2017. Ainsi, chaque membre s'est engagé à verser une quote-part trimestrielle équivalente aux frais encourus par

Au cours de l'exercice, l'Organisme a versé des honoraires à titre de quote-part pour des services informatiques à Regroupement Synergitic pour un montant de 732 694 \$ (419 000 \$ en 2011).

Toutes ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 31 mai 2012, l'Organisme a reçu la confirmation du Gouvernement du Québec à l'effet que ce dernier ne verserait pas les sommes initialement établies par le Protocole d'entente daté du 5 juin 2007, soit un versement de 2 000 000 \$ par année par le biais du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Suite à cette annonce, la Fondation Lucie et André Chagnon a aussi mis fin à sa Convention de subvention qui établissait, quant à elle, un versement de 4 000 000 \$ par année.

Dû à ces événements, l'Organisme a éliminé durant l'exercice 6 000 000 \$ comptabilisé à titre d'apports à recevoir au 31 mars 2011, composé de 4 000 000 \$ de la Fondation Lucie et André Chagnon et de 2 000 000 \$ du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixes. Étant donné la composition actuelle des placements, ces instruments financiers à taux fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2012, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les suivants : les créiteurs et charges à payer.

FONDS QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

31 mars 2012

16. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'Organisme gère plusieurs apports pour lesquels il existe des affectations spécifiques précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Organisme s'est conformé aux exigences relatives à ces apports affectés.

De plus, l'Organisme est soumis à une politique de placements qui précise les conditions à respecter concernant les types de placements permis et l'utilisation des revenus de placements. L'Organisme s'est conformé aux exigences de cette politique.

17. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice écoulé.

De plus, les chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, proviennent de la sommation des états financiers de la période de six (6) mois terminée le 30 septembre 2010 et des états financiers de la période de six (6) mois terminée le 31 mars 2011.